



Mars à Vaugrigneuse

ACTUALITES

Tri à la source des biodéchets

A partir du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des déchets biodégradables, y compris les déchets alimentaires doit être organisé par les organismes compétents.

La CCPL, qui a la compétence collecte, doit mettre en place ce nouveau système de tri :

- Sur les centres urbains, un ramassage sélectif devrait être organisé
- **Dans les zones peu denses, c'est le cas de Vaugrigneuse, le compostage est privilégié**
- Des solutions devraient être proposées pour les habitats collectifs non situés en hyper centre

Le SIREDOM, via la CCPL mettra des composteurs gratuitement à disposition à toute personne qui suivra une formation au compostage. Certaines réunions sont déjà programmées dans les communes voisines, vous pouvez vous y inscrire. Nous avons également demandé la programmation d'une réunion sur Vaugrigneuse, la date n'est pas encore fixée.

MERCREDI 28 FEVRIER SAMEDI 2 MARS	10H à 12H	Salle de l'Aérotrain Rue de l'Ingénieur Jean-Bertin	91400 GOMETZ-LA-VILLE
VENDREDI 1^{ER} MARS SAMEDI 2 MARS	10H à 12H 14H à 16H	Salle du conseil Place de la Mairie	91470 PECQUEUSE
VENDREDI 8 MARS SAMEDI 6 AVRIL	14H à 16H 10H à 12H	Salle des fêtes des Marronniers 1 allée de l'ancienne ferme école	91640 FONTENAY-LÈS-BRIIS
MERCREDI 13 MARS SAMEDI 16 MARS	14H à 16H 10H à 12H	Salle des fêtes 2 rue du Clos Saint-Jean	91470 BOULLAY-LES-TROUX
MERCREDI 27 MARS SAMEDI 6 AVRIL	14H à 16H	Salle du conseil 1 place de la Libération	91640 BRIIS-SOUS-FORGES

Inscriptions scolaires - rentrée 2024

L'inscription à l'école maternelle se fait à partir des 3 ans de l'enfant (avant le 31/12 de l'année civile en cours). Le dossier d'inscription complet est à retourner **avant le 17 mars 2024**, en mairie ou par mail à scolaire@ville-vaugrigneuse.fr

Liste des pièces à fournir :

- fiche d'inscription complétée (à demander en mairie ou à télécharger sur le site)
- livret de famille
- carnet de santé attestant les vaccinations obligatoires
- justificatif de domicile
- copie du jugement en cas de séparation - divorce
- certificat de radiation de l'ancienne école le cas échéant

Reprise de la collecte des déchets végétaux

Les déchets végétaux seront à nouveau collectés par le SIREDOM **jeudi 21 mars** puis chaque jeudi après-midi les semaines paires.

Les bacs de couleur bordeaux doivent être sortis avant 11h, et rentrés une fois le ramassage effectué.



Mars à Vaugrigneuse

AGENDA

Mercredi 6 mars – Atelier pour enfants « Toucher terre »



Dans le cadre du festival Méli Mélo, l'association Home-Arts et Cie vous propose un atelier créatif avec de l'argile.

- de 10h30 à 11h30 pour les 4/6 ans
- de 14h00 à 15h30 pour les 7/12 ans

Ces ateliers gratuits ont lieu dans la salle du périscolaire, rue du bois de Nots.

Places limitées, inscription en mairie.

Dimanche 17 mars – Carnaval

Cette année, le cortège défilera au rythme des Antilles avec le groupe PomPom C'Chann.

Départ à 15h place de la mairie. Arrivée du cortège au château de la Fontaine aux Cossons où un goûter vous sera proposé, au profit de la Caisse des Ecoles.

Parents, faites comme vos enfants, osez vous déguiser !



Samedi 23 mars – Soirée dansante



Le CSMV vous propose une soirée dansante, animée par Marisa et son DJ.

Tarif : 25€ / adulte (15€/ - de 12 ans) (verre de bienvenue, paëlla, fromage, dessert, café). La soirée débute à 20h, salle du Noyer.

Sur réservation jusqu'au 16 mars au 06.62.75.13.46 ou par mail laforcesept@wanadoo.fr

Samedi 30 mars – Animations de Pâques

La caisse des écoles propose aux enfants de fêter Pâques dans le parc du château de la Fontaine aux Cossons.

- pour les plus petits, une chasse aux œufs
- les plus grands partiront à la recherche du trésor de Pâques

Tarif : 3€ / enfant. Goûter offert aux enfants par les résidents et la caisse des écoles.

Renseignements et inscriptions par mail caissedesecoles@vaugrigneuse.fr

Du côté de la Communauté de Communes

Dimanche 24 mars - 25^{ème} Marche de Printemps

La 25^{ème} édition de la Marche de Printemps, organisée par la CCPL se déroulera le **dimanche 24 mars à 9h** (accueil, inscription et petit déjeuner d'accueil offert) **au départ du Château de Courson-Monteloup**. Cette année, une 2^{ème} commune est partenaire de l'opération, Saint-Maurice-Montcouronne où l'on passera/s'arrêtera pour le ravitaillement.

Au choix **2 boucles d'environ 7 ou 11 kms**, sans dénivelé pour le plaisir des grands et des petits !

Et vous connaissez le **challenge collectif** ? C'est la commune de la CCPL la plus représentée en nombre de marcheurs y résidant, comparé à son chiffre d'habitants au total qui remportera la coupe 2024 !

Un **pot d'arrivée convivial** sera également offert aux sportifs dès 12h.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la CCPL au 01 64 90 79 00 - culture@cc-paysdelimours.fr